

Séville, quelques années auparavant (1544 ou 1545 suivant toute apparence, et non 1548, comme, par inadvertance, se le persuade M. Nicholls, p. 60). Eden a fait entrer aussi dans son volume de 1555 une version anglaise de ce discours ; mais doué qu'il était de beaucoup d'imagination, le fantaisiste traducteur avait résolu de révéler au public le nom du savant interlocuteur, non autrement désigné par Ramusio ; et sans la moindre hésitation ni le moindre scrupule, avec toute l'assurance d'un informateur parfaitement sûr de son fait, il désigne l'ancien nonce pontifical en Espagne, le bolonais Galéas Bottrigari, lequel par malheur était mort une trentaine d'années avant l'époque du discours qu'on lui fait tenir !.... Nouvel indice de la valeur que peut avoir l'assertion d'un tel garant.

— L'anonyme mantouan (au sujet duquel nous n'avons pas besoin d'exposer ici notre opinion propre) déclarait expressément, comme avait fait trente-deux ans auparavant Pierre d'Anghiéra, que Sébastien Cabot était vénitien et avait été emmené tout jeune en Angleterre par son père : c'est vis-à-vis de cette déclaration que Eden a inscrit l'annotation marginale que voici : « Sébastien Cabot m'a » dit (*tould me*) qu'il était né à Bristol, et qu'à l'âge de quatre ans il avait été » emmené par son père à Venise ; et ainsi il est venu de rechef en Angleterre » avec son père, au bout de quelques années : d'où l'on a pensé qu'il était né à » Venise ». — Telle est l'assertion pour laquelle se détermine le bibliothécaire de Bristol (p. 19), sans mettre un instant en balance les déclarations, un peu mieux autorisées ce semble, des personnages graves qui ont, beaucoup plus sûrement que l'inconsistant Eden, dû tenir leurs informations de Cabot lui-même. Nous croyons raisonnable de soupçonner un quiproquo dans l'esprit aventureux du compilateur, à qui probablement Cabot avait dit en réalité, comme à tous les autres, qu'il était né à Venise, et avait été, dès son jeune âge (quatre ans expressément cette fois), amené à Bristol par son père.

L'option de M. Nicholls paraît plus étrange encore quand on le voit sacrifier (p. 18. 113) à une allégation provenant d'une source tellement suspecte, l'autorité même d'une déclaration solennelle officiellement recueillie de la bouche de Cabot par un homme du caractère de Gaspard Contareni, l'ambassadeur de Venise à la cour d'Espagne : dans une dépêche du 31 décembre 1522, adressée de Valladolid au Conseil des Dix, Contareni, rendant compte d'une entrevue secrète qu'il a eue en son palais avec Sébastien Cabot, consigne la déclaration que celui-ci lui fait tout d'abord en ces termes : « Seigneur ambassadeur, pour » tout dire, je suis né à Venise, mais j'ai été élevé en Angleterre, et venu ensuite » au service de ce roi catholique d'Espagne, j'ai été fait, par le roi Ferdinand, » capitaine avec une provision de 25000 maravédis ; puis j'ai été fait, par le roi » actuel, pilote major avec une pareille provision de 50000 maravédis, et il me » donne en plus 25000 maravédis *as Adjutant of the Coast* (!), ce qui fait un » total de 125000 maravédis, équivalant à 300 ducats ». Nous avons rapporté ce passage en entier afin d'avertir à cette occasion M. Nicholls que *as Adjutant of the Coast* n'est point une traduction admissible de l'italien *per adjuto di costa*, simple reproduction de la locution espagnole *por ayuda de costa*, qui signifie « pour » indemnité de frais » (littéralement *for aid of cost*) et rien de plus. — Revenons